



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Chambres de commerce et d'industrie: Auvergne

Question écrite n° 39798

Texte de la question

La crise de Ducellier a révélé douloureusement, si besoin était, l'unité du bassin d'emploi de Brassac-Sainte-Florine, à cheval sur les deux départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. L'organisation départementale, mise au point il y a deux siècles, est devenue inadaptée pour faire face à ces problèmes du sud du val d'Allier. À défaut d'aller, dans l'immediat, vers une restructuration de l'Auvergne, qui s'imposera pourtant à terme, M Pierre Pascallon demande à M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme d'envisager la création d'une chambre de commerce et d'industrie Issoire - Brassac - Brioude, susceptible de permettre d'appréhender, de façon unitaire, les problèmes de développement de cette partie du val d'Allier durement touchée par la crise.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39798

Rubrique : Chambres consulaires

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1941